



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📠 03.22.95.16.81
@ : adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

DETECTION DES JOEUSES U14 FEMININE

LIEU : TEAMS5 à Amiens

DATE : Mercredi 5 décembre 2018

HORAIRE : 14h00

**Préparation au regroupement Régional Futsal
Du Vendredi 28 Décembre 2018**

JOEUSES U14F CONVOQUEES

Club	NOM Prénom
ABBEVILLE A.S. MENCHECOURT	MATHE ELENA - FESSIER LORIE
FR AILLY S/NOYE	MOOR MARION - DELEPINE LEANE - CARTON HELENE - MOLON CATHELINE
F. C. AILLY SUR SOMME	LEONARDI ZIA
U.S. OUVRIERE ALBERT	CARUELLE MERINE - BECUWE FALON - MILLOTTE METHANIE
AMIENS SPORTING CLUB	LAICHALAMBA OCEANE - HOUMIR TAHRA - RICHARD MAELE - GRESSIER DUBOIS CELIA - CASSEY CELIA - FAUCONNIER EVA - BULOT HELENA
F.C. PORTO AMIENS	COURMONT LILOU - CORDONNIER LIZEA - BRUNEL SOMON OCEANE - WIBAUT CLARA - BENHIJA SARAH - LECUYER ILONA
R.C. AMIENS	OZANNE VICTORIA - HOMO ALCYIA
F.C. ARVILLERS	DACHEUX IRIS
S.C. BERNAVILLE PROUVILLE	THOREL LAURINE - SENECHAL AVRIL
AAE CHAULNES	GEORGES LAURA - DELARUE MANON - VANTROYS LUCILE - ROUILLARD LEA
CONTY LOEUILLY SP.C.	SURANTYN PALOT LAURINE - SUIVENG LAURELINE - MARECHAL LISA
R.C. DOULLENS	VERITE EMMA
U. S. NIBAS FRESSENEVILLE	CREPIN TIFENN
U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN	DESPAUX MILA
F. C. RUE-LE CROTOY	LE BAIL FLORINE
U.S. LIGNIERES CHATELAIN	MALLER LILOU
ESC LONGUEAU	HENAUX PETIT NATHAELE - BESNARD SASHA - ROGNERUD MATHILDE - EL KADRI ZAYNEB - TOUVEREY ANAIS - DROUVIN MELIA
F.C. MAREUIL CAUBERT	ISAERT LILOU - BOUCHER THIPHAINÉ
MERICOURT L'ABBE U.S.	FORTIN JANELLE - BEAUMONT CLAIRE
A.S. DU PAYS NESLOIS	FERRAND LOUNA - BERTRAND MANON
ENT.C.A.F.C. PERONNE	HERY PERRINE - GEMEAU CANDICE
U.S. ROISEL	DOISY LAURINE
U.S. ROSIERES	ROUILLARD LEA
U.S. SAILLY SAILLISEL	PLANQUE MANON - THUILLIEZ CLAIRE
R.C. SALOUEL	NORDEN DOREEN
S.C. ST BLIMONT	PETIT MARION

ENT.S. HARONDEL	GOURLAY LAURIN JADE
F.C. LA CENTULOISE	BERON MARIE
A.S. TALMAS FIENVILLERS	BRIDEL EMILIE - DIBONNET CASSANDRA
A.S. VALINES	TOMASI JOY - VANDESTEENE ISAURE

ENCADREMENT	Commission Féminine
-------------	---------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUSE DEVRA SE MUNIR :	
<ul style="list-style-type: none"> • de l'équipement sportif de son club d'origine • de chaussures adaptées en fonction des terrains 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche individuelle • de son nécessaire de toilette